



Limoges, le 15 octobre 2015

## COMPTE RENDU DE LA SRIAS DU 12/10/2015

La réunion plénière annuelle de la section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) s'est tenue le lundi 12 octobre 2015 après-midi dans les locaux de la Préfecture de la région Limousin.

A cette occasion un diaporama a été présenté aux représentants des différentes administrations (Préfecture – Rectorat – DRFIP – INSEE – DRAAF – DREAL – DRJSCS – DIRECCTE – DRAC – Justice – Gendarmerie – DDSF), ainsi qu'aux représentants du personnel [CGT (Claire COULAUDOU, CGT Finances Publiques 87 et Benoit CANONGE, CGT FINANCES PUBLIQUES 23)– SOLIDAIRES - FO – CFDT – UNSA – FSU – CFE-CGC].

Ce diaporama présentait un bilan de l'année 2014, un point d'étape pour 2015, ainsi que les perspectives pour 2016.

### **I) Bilan de l'année 2014 :**

La dernière réunion plénière de la SRIAS a eu lieu le 6 février 2014. Il n'y en a qu'une par an. Deux commissions spécialisées (« crèches » et « action sociale ») se sont réunies plusieurs fois dans l'année. Un arrêté interministériel du 29/12/2014 a modifié le fonctionnement des SRIAS sur deux points : élection du Président par les représentants du personnel et mandat de 4 ans pour le Président et les membres représentants du personnel.

Le 21 mai dernier, Monsieur Thierry GRANET (CGT) a été réélu Président. Le mandat du Président et des membres de la SRIAS a pris effet le 3 juillet 2015 pour une durée de 4 ans.

Les crédits de l'action sociale interministérielle alloués au Limousin pour 2014 se sont élevés à 425 894 € décomposés ainsi :

- crèches :	284 041 €
- SRIAS :	89 853 €
- Allocation diversité :	37 000 €
- Logement temporaire :	15 000 €

En ce qui concerne les crèches : 32,5 berceaux font l'objet d'une réservation et 19 dossiers ont fait l'objet d'une décision favorable pour 62 demandes. Des études sont en cours pour de nouveaux berceaux, mais dans certaines villes (Limoges par exemple), l'offre est limitée aux crèches privées ou inter-entreprises.

Concernant le logement temporaire, 16 personnes ont été aidées en 2014. Ce dispositif permet l'accompagnement des agents ayant un besoin urgent et temporaire pour des difficultés d'ordre social ou professionnel.

Quand à l'allocation diversité, c'est une allocation annuelle versée à des étudiants ou demandeurs d'emploi qui préparent un concours d'accès à la fonction publique (soumise à conditions). 25 allocations étaient attribuées au Limousin pour 2014.

Le budget SRIAS (sorte de budget d'initiative locale) s'est élevé à 89 853 € en 2014, contre 66 627 € en 2013. Sur 13 actions programmées, 11 ont été réalisées. Une action « aide aux parents ne bénéficiant pas d'un arbre de Noël » a été abandonnée car techniquement irréalisable. Une aide au BAFA qui était demandée depuis plusieurs années a été refusée par la DGAFP, car elle serait assimilée par l'URSSAF à une rémunération déguisée (aide à l'acquisition d'un diplôme) !

Enfin 1 147 agents et ayants droits ont bénéficié d'une action, contre 978 en 2013 et 675 en 2012.

## **II – Point d'étape 2015 :**

La dotation initiale s'élève à 62 592 €. 40 000 € de crédits complémentaires ont été demandées à la DAFP, mais la demande est toujours en cours d'examen. La variable d'ajustement se fera sur le traditionnel voyage à Paris (avec ou sans billet d'entrée pour un musée). Les actions 2015 réalisées, en cours, ou restant à réaliser, sont les suivantes :

- séjours d'été pour enfants et adolescents
- action en faveur des vacances pour les enfants et adolescents atteints d'un handicap
- voyage de cohésion (souvent Aller/retour Limoges/Paris et entrée dans un musée)
- théâtre
- aide à la location de véhicule utilitaire
- soutien aux familles d'enfants hospitalisés
- événements sportifs (cette année, Championnat de France de Natation)
- aide à la pratique sportive des agents handicapés et de leurs enfants
- aide aux parents pour la garde de leurs enfants en cas d'horaires atypiques
- séjours de vacances en famille
- aide ménagère en cas d'arrêt-maladie

Pour 2016, la dotation allouée à la SRIAS du Limousin au titre de l'enveloppe « Projets » s'élève à 63 311 €, soit 1 259 € d'augmentation. Les mêmes actions sont proposées.

Des interrogations se font concernant la réforme territoriale et l'avenir de la SRIAS. La SRIAS Limousin est une petite section qui ne peut fonctionner sans l'aide des agents du secrétariat général pour les affaires régionales. La plate-forme ressources humaines actuelle devrait à terme partir à Bordeaux. Les structures locales seraient maintenues jusqu'en 2018 (mandat actuel de la SRIAS jusqu'en 2019 !). Les agents de la plate-forme RH de la Préfecture sont inquiets pour leur avenir et les représentants du personnel s'interrogent sur l'avenir de la SRIAS Limousin. Une réunion a lieu à Paris courant novembre à laquelle assistera Thierry GRANET, Président de la SRIAS qui interviendra pour le maintien de cette structure et des moyens en personnel sans laquelle elle ne pourrait plus être viable.

Pour rappel : les informations concernant la srias sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.limousin.biep.fonction-publique.gouv.fr>

**Claire COULAUDOU,  
représentante CGT à la SRIAS LIMOUSIN**